

Espace déchèteries

La Communauté Urbaine Limoges Métropole gère 11 déchèteries communautaires. Pour déposer des déchets spécifiques, les habitants doivent être munis d'une carte d'accès unique.



Accédez aux informations et conseils liés à la gestion, au tri et à la réduction des déchets avec l'application ***Mon Service Déchets*** (<https://www.mon servicedechets.com>) .

Si vous ne possédez pas de smartphone, vous disposez également du **site internet dédié au territoire de Limoges Métropole** (<https://www.mon servicedechets.com/limoges-metropole/>).



Les déchèteries de Limoges Métropole :

Limoges - Lebon



Adresse : ZI Nord, rue Philippe Lebon, 87280 Limoges

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches : 9h-12h30 et 14h-18h

Limoges - Kennedy



Adresse : 70 avenue du Président John Kennedy, 87000 Limoges

Horaires d'ouverture :

Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches : 9h-12h30 et 14h-18h

Limoges - Le Cavou



Adresse : rue de Cavou, Landouge, 87100 Limoges

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mardis, jeudis vendredis, samedis et dimanches : 9h-12h30 et 14h-18h

Panazol



Adresse : 11 route de la Planche d'Auze, 87350 Panazol

Horaires d'ouverture :

Les lundis, jeudis, et vendredis : 14h-18h ;

Les mercredis, samedis et dimanches : 9h-12h30 et 14h-18h

Isle



Adresse : 167 Parpayat, 87170 Isle

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mercredis, vendredis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Les dimanches : 14h-18h

Rilhac-Rancon



Adresse : rue Henri Granger, 87570 Rilhac-Rancon

Horaires d'ouverture :

Les lundis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Les jeudis : 14h-18h

Saint-Just-le-Martel



Adresse : chemin du petit Bonnefond, 87590 Saint-Just-le-Martel

Horaires d'ouverture :

Les mardis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Saint-Gence



Adresse : Puy Boursaud, 87510 Saint-Gence

Horaires d'ouverture :

Les mercredis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Eyjeaux



Adresse : Poulenat, Les Comudes, 87220 Eyjeaux

Horaires d'ouverture :

Les mardis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Verneuil-sur-Vienne



Adresse : Vialbost, 87430 Verneuil-sur-Vienne

Horaires d'ouverture :

Les mercredis, jeudis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Couzeix



Adresse : 32 avenue Maryse Bastié, 87270 Couzeix

Horaires d'ouverture :

Les mardis, jeudis, vendredis et samedis : 9h-12h30 et 14h-18h

Obtenir une carte de déchèterie :

Chaque habitant de la Communauté Urbaine peut se rendre dans la déchèterie de son choix muni d'une carte d'accès. La demande doit se faire directement en déchèterie lors de votre 1er apport, sur présentation d'une **pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.** Il vous sera demandé de compléter le formulaire suivant, que vous pouvez pré-remplir en amont de votre venue si vous le souhaitez :

> [Formulaire de demande de 1re carte d'accès aux déchèteries communautaire.](#)

Cette démarche peut également être réalisée directement à la Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets : **71 rue de Nexon, Limoges.**

En cas de **perte, vol ou détérioration**, vous devez compléter et envoyer les formulaires suivants :

> [Demande de renouvellement de carte d'accès en déchèterie communautaire suite à un vol :](#)

> [Demande de renouvellement de carte d'accès en déchèterie communautaire suite à une perte ou une détérioration de la 1re.](#)

Les déchets acceptés en déchèteries :

Retrouvez ci-dessous la liste des déchets acceptés sur l'ensemble des déchèteries communautaires :

- > Les végétaux (12 cm maximum pour les branches), à hauteur de 20 apports annuels maximum par foyer ou 8m³;
- > le mobilier : meubles, literies, salons de jardin..;
- > les encombrants : revêtements de sol, fenêtres, portes...non constitués de bois ou de métal..;
- > les métaux ;
- > les cartons (mis à plat);
- > les gravats ;
- > le plâtre ;
- > le verre ;
- > les papiers, journaux et magazines ;
- > les huiles de vidange ;
- > les piles ;
- > les batteries ;
- > le bois ;
- > le PSE (polystyrène expansé) ;
- > les cartouches d'encre et toners ;
- > l'huile alimentaire ;
- > les textiles ;
- > Radiographies...

Pour avoir la liste exhaustive des déchets acceptés dans les déchèteries de Limoges Métropole, consultez ci-dessous le règlement intérieur des déchèteries communautaires.

En partenariat avec l'éco-organisme ecoDDS :

> vous pouvez apporter sur l'ensemble des 11 déchèteries communautaires tous les déchets ci-dessous.

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF
ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS CHIMIQUES
www.ecodds.com